

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 12 juillet 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 8, 9, 10 et 11 juillet 2019

2019 DEVE 81 Dénomination « Jardin des Petites Rigoles » attribuée au jardin situé 1, rue Fernand Raynaud (20e).

Mme Catherine VIEU-CHARIER, rapporteure.

Le Conseil de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le plan annexé audit projet de délibération ;

Vu le projet de délibération, en date du 25 juin 2019, par lequel Mme la Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination « Jardin des Petites Rigoles » au jardin situé 1, rue Fernand Raynaud (20e) ;

Vu l'avis du Conseil du 20e arrondissement, en date du 25 juin 2019 ;

Sur le rapport présenté par Mme Catherine VIEU-CHARIER, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

La dénomination « Jardin des Petites Rigoles » est attribuée au jardin situé 1, rue Fernand Raynaud (20e).

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO